



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/4/89/Add.1
5 juin 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Quatrième session*
Point 2 de l'ordre du jour

**APPLICATION DE LA RÉOLUTION 60/251 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 15 MARS 2006 INTITULÉE «CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME»**

Conclusions et recommandations émanant des procédures spéciales

Rapport du Secrétaire général

Additif

1. Le présent rapport est un additif au document A/HRC/4/89, qui a été publié pour la quatrième session du Conseil des droits de l'homme. Il contient les conclusions et recommandations figurant dans les rapports annuels soumis par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales au Conseil des droits de l'homme à sa cinquième session. Ces rapports sont publiés sur le site Web du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (www.ohchr.org) dès qu'ils sont disponibles. Le présent additif contient des références aux rapports des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales prévus pour la cinquième session du Conseil des droits de l'homme qui ne figuraient pas dans le document initial.

* Le présent document, qui porte la cote des documents de la quatrième session du Conseil des droits de l'homme, doit être examiné par le Conseil à sa cinquième session.

Annexe

**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ÉMANANT
DES PROCÉDURES SPÉCIALES**

Recommandations de l'expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (A/HRC/4/7, par. 66 à 69).

Conclusions et recommandations du Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats (A/HRC/4/25, par. 69 à 79).

Conclusions et recommandations de l'expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie (A/HRC/5/2)*.

Conclusions et recommandations de l'expert indépendant sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté (A/HRC/5/3, par. 55).

Recommandations et conclusions du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Soudan (A/HRC/5/4)*.

Conclusions et recommandations du Rapporteur spécial sur les conséquences néfastes des mouvements et déversements illicites de produits et déchets toxiques et nocifs pour la jouissance des droits de l'homme (A/HRC/5/5, par. 58 à 61).

Conclusions et recommandations du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée relatives aux programmes politiques qui incitent à la discrimination raciale ou l'encouragent (A/HRC/5/10, par. 60 et 61).

* Aucun rapport n'a été soumis à la cinquième session du Conseil des droits de l'homme.